

JUIN 2023

Rapport de résultats : Stratégie de mobilisation

ACTIVITÉS DE MOBILISATION DANS LE CADRE DE L'ACCORD CANADA-
NOUVEAU-BRUNSWICK SUR L'APPRENTISSAGE ET LA GARDE DES JEUNES
ENFANTS À L'ÉCHELLE DU CANADA

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE

Message du Ministre

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a entretenu un dialogue critique avec les parents et les parties prenantes du secteur dans le but de raffermir nos interventions communes pour la transformation du système de garderies éducatives et de mieux répondre aux besoins des enfants et de leurs familles. Nous tenons à nous assurer que les programmes et services de garde éducatifs que nous offrons répondent aux besoins des familles du Nouveau-Brunswick et qu'ils sont accessibles, abordables, inclusifs et de grande qualité.

Dans le cadre de l'*Accord Canada-Nouveau-Brunswick sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada (2021-2026)*, nous avons consulté, au cours de la dernière année, des éducatrices et éducateurs de la petite enfance, des personnes exploitantes de garderies éducatives, des familles et des parties prenantes des quatre coins de la province, qui nous ont fait part de leur point de vue quant aux améliorations qu'il serait possible d'apporter aux services de garde éducatifs au Nouveau-Brunswick. Je tiens à remercier les quelque 400 intervenants qui ont pris part aux séances de concertation et aux plus de 2 100 Néo-Brunswickois qui ont répondu à notre sondage. Nous avons tenu compte de leur rétroaction lors de la rédaction de ce rapport.

Nous savons que plusieurs questions urgentes doivent être considérées. Le recrutement et le maintien en poste d'éducatrices et d'éducateurs de la petite enfance, de même que la prestation de meilleures occasions de formation, particulièrement des activités de développement professionnel favorisant l'application de pratiques inclusives pour le bien-être de tous les enfants, ont souvent été relevés. Améliorer la communication entre le personnel éducateur et les personnes exploitantes est aussi très important. Les commentaires reçus couvrent un large éventail de sujets, tous traités dans ce rapport.

Nous considérerons ces précieuses contributions lors des prochaines étapes, alors que nous élaborons notre *Plan d'action 2023-2026*. Je suis emballé à l'idée de recevoir les suggestions du public au cours des années à venir sur les façons dont nous pourrions travailler ensemble afin d'améliorer continuellement notre système de services de garde éducatifs et de veiller à ce qu'il soit non seulement un milieu sur lequel les familles peuvent compter, mais aussi où les enfants peuvent réaliser leur plein potentiel.

Merci,

A blue ink signature of Bill Hogan, consisting of a stylized 'B' and 'H' followed by a horizontal line.

L'honorable Bill Hogan,
ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

Contexte

Dans le cadre de l'Accord Canada-Nouveau-Brunswick sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada (2023-2026), le Nouveau-Brunswick s'est engagé à entretenir un dialogue constructif avec ses partenaires et intervenants sur la convergence de nos efforts vers un but commun, soit celui de créer un système de garderies éducatives qui épaulé les familles. Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MÉDPE) a lancé une stratégie de mobilisation qui appuiera nos démarches vers l'atteinte de cet objectif.

Les résultats des échanges en cours guideront la transformation des services de garde éducatifs au Nouveau-Brunswick et favoriseront une compréhension plus approfondie des besoins des enfants et de leur famille. Ils serviront de guide à nos efforts communs de transformation en encadrant le renforcement des capacités et en **stimulant** un changement systémique qui assurera la création d'un système vigoureux et durable.

Ce rapport a pour but de présenter la stratégie de mobilisation et les résultats des rencontres ayant eu lieu en avril et en septembre 2022.

Vision

« Le Nouveau-Brunswick profite d'un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants sur lequel les familles peuvent compter et qui permet aux enfants de réaliser leur plein potentiel. »

STRATÉGIE DE MOBILISATION

Les objectifs principaux de la stratégie de mobilisation tout au long de la période visée par *l'Accord Canada-Nouveau-Brunswick sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (2023-2026)* sont d'acquérir une compréhension approfondie des besoins des familles néo-brunswickoises et d'identifier des moyens novateurs de répondre à ces besoins.

RÉFLEXIONS SUR LE SYSTÈME

Au printemps 2022, le MÉDPE lançait un processus de réflexion collective avec les familles, les employeurs et les principaux intervenants du secteur des services de garde éducatifs.

Ce processus de réflexion avait pour but de développer une approche proactive de gestion des obstacles identifiés tout au long de la période de mobilisation, et ultimement de créer un système transformé de services de garde éducatifs sur lequel les familles peuvent compter et grâce auquel les enfants peuvent atteindre leur plein potentiel.

CONSTRUIRE SUR DES BASES SOLIDES

La mise en œuvre du plan d'action de *l'Accord Canada-Nouveau-Brunswick sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants 2021-2023* est terminée et les initiatives clés commencent à prendre forme. La planification du *Plan d'action 2023-2026* est en cours. Le MÉDPE s'engage à mobiliser les familles, les personnes exploitantes, le personnel en éducation de la petite enfance, les partenaires et les intervenants clés par des interventions régulières afin de mettre sur pied des programmes et services qui répondent aux besoins des familles du Nouveau-Brunswick.

Les activités de mobilisation favorisant l'atteinte de ces objectifs sont fondées sur un esprit d'amélioration continue et de collaboration. Elles permettront aux participants de prendre part aux consultations et de contribuer aux initiatives et aux projets qui font partie intégrante du *Plan d'action 2023-2026* – et de contribuer à leur réalisation.

OBJECTIFS

Cette période de mobilisation avait pour but d'identifier les besoins et les enjeux liés à la prestation de services de garde éducatifs accessibles et inclusifs de qualité supérieure. Une attention particulière fut également accordée à l'exploration des besoins en termes d'accès équitable partout dans la province.

MÉTHODOLOGIE

Une méthodologie mixte (méthodes quantitatives et qualitatives) fut appliquée afin d'atteindre les objectifs. Le MÉDPE a retenu des sociétés d'experts-conseils pour appuyer ses efforts de mobilisation, principalement en raison de l'expertise requise et des délais serrés de réalisation de ses initiatives.

Le ministère a choisi d'employer une approche mixte afin de rejoindre le plus grand nombre de participants possible pour décrire et comprendre les enjeux propres au secteur des services de garde éducatifs selon les différents groupes-cibles. Le large éventail de groupes a permis de faire ressortir des enjeux et a permis au ministère d'identifier les points de vue similaires et divergents.

Les parties prenantes furent regroupées par groupes d'intérêt et invitées à participer à des séances de concertation livrées virtuellement ou en personne. Quarante-deux (42) forums ou entrevues structurées eurent lieu, mobilisant plus de 400 participants. De plus, deux (2) sondages quantitatifs – le premier s'adressant au grand public et le deuxième aux familles prestataires de services – furent effectués. Deux mille cent vingt-huit (2 128) familles y ont répondu. De plus, treize (13) dossiers furent déposés par diverses parties prenantes.

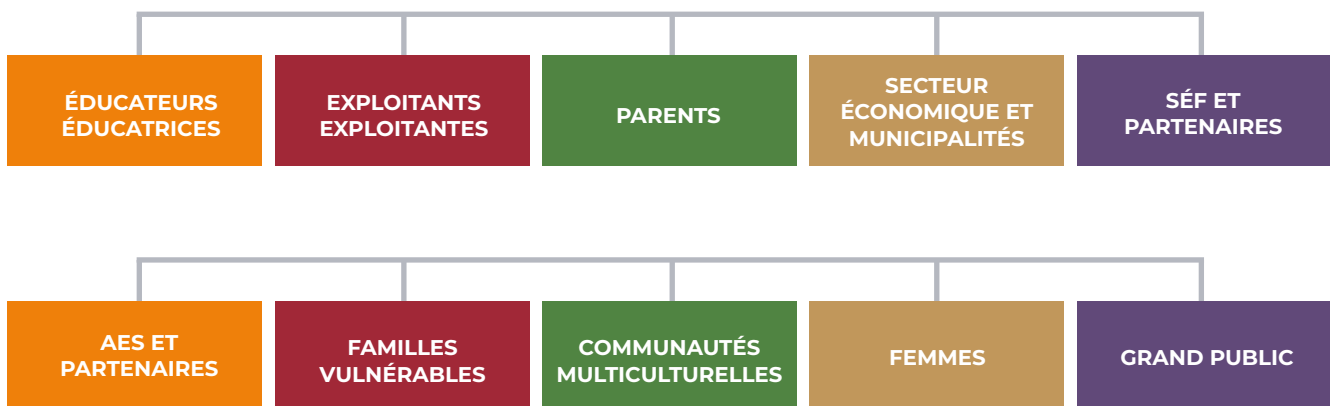
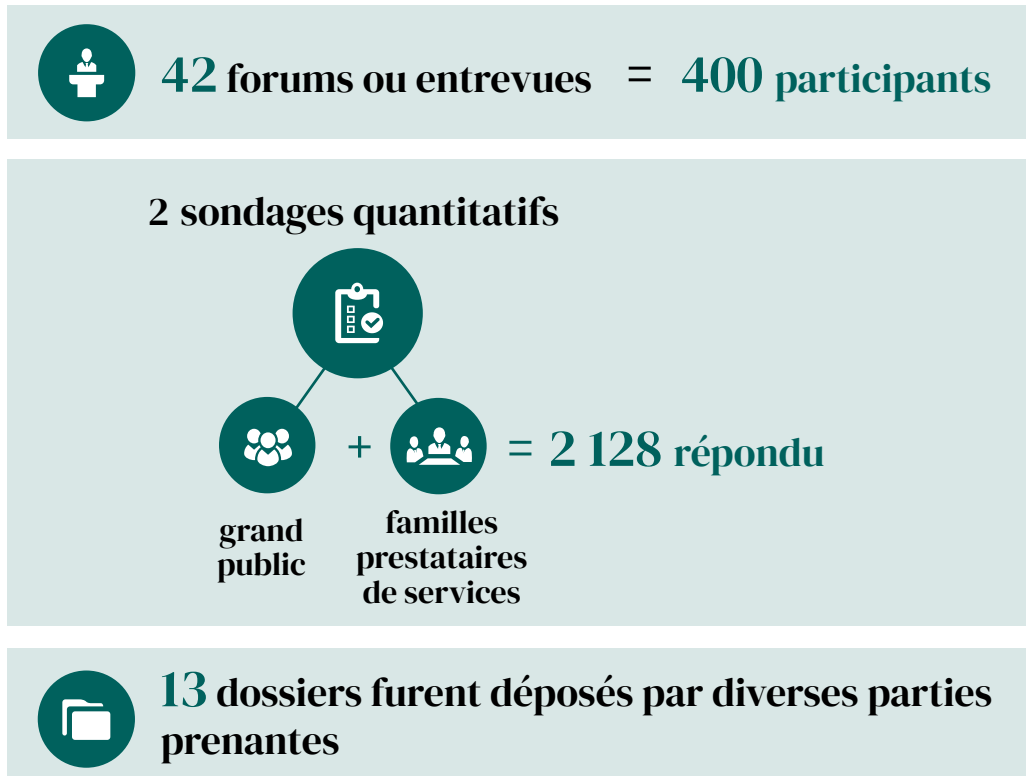


FIGURE 1: GROUPES D’AFFINITÉS

Les questions suivantes furent explorées au fil des séances de concertation, discussions semi-structurées et entrevues individuelles :

- Quels sont les enjeux et les opportunités liés à la prestation de services de garde éducatifs accessibles de qualité?
- À quoi ressemblent des services inclusifs de qualité? (Services inclusifs : pour tous les enfants et leur famille, dans leur diversité)
- Comment pouvons-nous appuyer la prestation de services de qualité supérieure où les enfants peuvent atteindre leur plein potentiel?
- Quels enjeux et quelles opportunités les familles identifient-elles en ce sens?
- Comment les garderies éducatives peuvent-elles appuyer les entreprises, les organisations et les familles?
- Quelle allure prendrait un système de services de garde éducatifs qui appuie les entreprises, les organismes et les familles?
- À quels défis sont confrontés le personnel éducateur et les employeurs en services de garde éducatifs? Quelles opportunités s'offrent à eux?

Note : Il est important de noter que les questions pouvaient être légèrement modifiées selon le groupe interviewé.

Ce que nous avons entendu :

RÉSULTATS DE LA STRATÉGIE DE MOBILISATION

Les résultats de la stratégie de mobilisation sont présentés sous forme de rapport des tendances générales qui émergent de l'analyse de données, suivi d'un survol des tendances générales au sein des quatre piliers, soit : l'accessibilité, l'abordabilité, l'inclusivité, et la qualité.



THÈMES

COMMUNICATION

Tout au long de la période de mobilisation, plusieurs priorités liées à l'amélioration de la qualité du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants furent identifiées. L'amélioration de la communication s'est avérée une préoccupation importante, mettant en évidence la nécessité d'une plus grande ouverture entre les personnes exploitantes et les éducatrices et éducateurs. L'insuffisance de formation pour le personnel éducateur sur la gestion de conversations difficiles avec leur employeur était également au nombre des préoccupations.

Le développement de liens et de voies de communication plus robustes avec le système scolaire fut également identifié comme priorité. Un tel rapport favoriserait une meilleure compréhension des besoins des enfants d'âge scolaire, accroîtrait la reconnaissance du rôle des éducatrices et éducateurs de la petite enfance au sein des garderies éducatives lors de la transition au système scolaire et aiderait les enfants à faire une transition plus fluide depuis le milieu de garde vers le système scolaire.

Les répondants ont aussi identifié la nécessité de favoriser une communication plus directe et productive avec les éducatrices et éducateurs de la petite enfance concernant les politiques et les programmes gouvernementaux. Le besoin d'améliorer les pratiques de communication avec les services de soutien à l'inclusion a aussi été souligné.

L'importance d'une communication ouverte avec les familles, par laquelle les parents seraient informés de leurs droits et des options qui leur sont offertes, a fait l'objet de mention, de même que le partage du contenu et des objectifs du curriculum dans le but d'initier des échanges sur le rôle des éducatrices et éducateurs de la petite enfance. L'inclusion des familles lors de discussions et de l'élaboration de plans d'intervention fait également partie des éléments perçus comme critiques dans la mise en œuvre de pratiques inclusives efficaces.

MAIN-D'OEUVRE

Plusieurs priorités furent identifiées par diverses parties prenantes concernant les conditions de travail générales et les salaires. Certains ont relevé la nécessité d'une plus grande reconnaissance et d'apporter des améliorations à leur profession, dont l'augmentation des salaires, le traitement équitable des heures supplémentaires et les heures de formation professionnelle, les avantages sociaux et un engagement plus marqué de la part des familles. Le programme de soutien salarial devrait refléter les heures d'ouverture afin d'éviter que le personnel consacre des heures au travail sans être rémunéré. Les éducatrices et éducateurs ont également demandé que des fonds soient alloués pour l'achat de matériel éducatif, de sorte à diminuer les dépenses qu'ils engagent.

Les conditions et la charge de travail se sont illustrées comme préoccupations majeures. Les répondants ont demandé une formation spécialisée, des conditions de travail semblables à celles des personnes assistantes en éducation et des stratégies de maintien en poste améliorées de sorte à réduire le risque d'épuisement professionnel. L'embauche de personnel qualifié et expérimenté est jugée essentielle à la prestation de services de qualité supérieure. Les répondants ont proposé que les personnes assistantes en éducation servent de travailleurs de soutien ou de personnel éducateur, à l'occasion, afin de combler les absences pour cause de maladie.

On compte au nombre d'autres priorités identifiées le contrôle du roulement au sein du personnel d'appui à l'inclusion et du personnel de soutien qui accompagne les enfants ayant des besoins particuliers. La collaboration entre les familles, les garderies éducatives et l'école; une communication de qualité accrue entre les éducateurs et éducatrices et les personnes exploitantes et une formation à la gestion des comportements difficiles sont jugées essentielles.

Les répondants ont dit de la valorisation de la profession qu'elle est impérative au recrutement et au maintien en poste de personnel de qualité. Ils reconnaissent qu'il est ardu pour une personne de jouer à la fois le rôle d'éducatrice/éducateur et de personne exploitante et souhaite qu'une définition claire des rôles de chacun soit établie. Les pratiques de renforcement positif et la participation des éducatrices et éducateurs au processus de prises de décision approfondiraient leur sentiment d'appartenance et valoriseraient davantage leur rôle professionnel.

La mise sur pied d'une base de données en ressources humaines, la tenue d'entrevues de départ afin de comprendre pourquoi un employé ou une employée quitte la profession, l'acquisition de plus amples connaissances sur le développement de l'enfant, l'harmonisation des activités aux intérêts et au rythme des enfants et la promotion d'investissements dans le domaine du développement et de l'éducation des jeunes enfants sont autant de suggestions émises dans le but d'améliorer la qualité.

Les répondants recommandent également d'entretenir une communication ouverte avec les familles, d'offrir au personnel des séances de formation rémunérées pendant les heures de travail et de mettre en place des exigences minimales pour l'exploitation d'une garderie éducative.

L'application de critères plus serrés pour les programmes de formation en éducation de la petite enfance, la prestation d'une formation propre au secteur et des retraites pour les éducatrices et éducateurs furent conseillées. Une évaluation et une reconnaissance uniformes et cohérentes des titres de compétence, le remplacement du taux salarial horaire par un salaire annuel et l'adoption d'une vision du développement de l'enfant en tant que continuum furent mentionnés.

Les répondants ont proposé la promotion de la profession d'éducatrice et d'éducateur de la petite enfance, une formation obligatoire pour le personnel éducateur et les personnes exploitantes, l'installation de boîtes à suggestions permettant à chacun d'émettre des idées d'amélioration et la prestation d'une formation de meilleure qualité. L'embauche d'un plus grand nombre d'éducatrices et d'éducateurs, la reconnaissance des titres de compétence des nouveaux arrivants et la conception d'ateliers de développement des compétences culturelles permettant d'appuyer ceux et celles qui travaillent avec les familles et le personnel arrivant de l'extérieur figuraient également au nombre des recommandations.



ACCESSIBILITÉ

De nombreuses recommandations pour l'amélioration de l'accessibilité des services de garde éducatifs furent recueillies.

Certains ont proposé de repenser le modèle de prestation de services de sorte à tenir compte à la distribution géographique et linguistique des garderies éducatives dans nos efforts d'amélioration de l'accès aux services. Entre autres suggestions figuraient également une représentation plus juste des garderies éducatives à l'échelle nationale et la conception d'une carte géographique permettant d'identifier rapidement leur emplacement. La prestation de services de garde d'été pour les enfants d'âge scolaire est perçue comme fondamentale pour inciter les familles à demeurer dans la région et appuyer les écoles et l'économie locales.

Les défis associés à la création de places pour nourrissons afin de répondre aux besoins des familles du Nouveau-Brunswick et d'appuyer la participation des femmes au marché du travail furent aussi mis en lumière. L'insuffisance de places en garderie rend impossible le travail de certains parents. Les répondants ont demandé que de l'information sur les services de garde éducatifs soit remise aux familles dès la naissance, offrant ainsi des listes de ressources pour les familles et favorisant l'inscription en garderie éducative des enfants dès leur plus jeune âge. Ces démarches pourraient être appuyées par la création de nouvelles places dans les garderies éducatives et par l'hébergement de garderies éducatives à même les écoles de sorte à réduire les listes d'attente. Certains ont également demandé la création de nouvelles places pour bambins.

Les répondants ont recommandé l'abolition des barrières d'âge actuelles et certains ont suggéré d'ajuster les ratios des groupes d'âges mixtes afin de permettre une certaine flexibilité pour les enfants plus âgés. De plus, les répondants ont recommandé de réviser l'âge maximum des nourrissons afin d'offrir une plus grande accessibilité. Ils ont aussi suggéré de rendre obligatoire l'inscription des enfants dans une garderie éducative reconnue ou agréée et de reconsidérer l'octroi de subventions basé sur le développement de l'enfant, de sorte à améliorer l'accès aux services de garde.



Toujours dans le but d'accroître l'accessibilité, les répondants ont suggéré de créer des places pour les petits de 0 à 2 ans, de mener des consultations publiques dans le but de comprendre les besoins des familles et d'investir dans le développement des services de garde communautaires en région rurale et dans les communautés moins bien desservies. La priorisation des services dans les communautés défavorisées et le soutien des mères monoparentales furent également suggérés.

L'élaboration d'un cadre doté de lignes directrices pour les organismes sans but lucratif offrant des services de garde éducatifs pourrait appuyer l'accès des nouveaux arrivants et réduire les listes d'attente. Une analyse comparative entre les sexes permettant d'évaluer l'équité et l'engagement dans tous les aspects du secteur de l'éducation de la petite enfance pourrait alors s'avérer fort utile.

L'importance de lieux adéquats où offrir des séances de thérapie et le soutien émotionnel des familles d'enfants ayant un handicap furent également relevés. Le transport s'avère également être une préoccupation majeure pour les groupes vulnérables, particulièrement les immigrants ou les familles défavorisées, qui n'ont peut-être pas de moyen de transport ou qui habitent loin des garderies éducatives de leur région. La faible disponibilité du transport en commun et l'incompatibilité des horaires mènent à de longs déplacements pour les familles qui ont de jeunes enfants et rend difficile le respect d'un horaire de travail pour les parents.

Certaines municipalités et entreprises privées disent souhaiter ouvrir leur propre centre désigné afin de desservir leurs résidents et employés. Elles ont demandé une approche et un processus simples et concrets pour l'ouverture d'une garderie éducative sans but lucratif.

Les répondants ont recommandé que les garderies éducatives en milieu familial reçoivent du soutien lors de leur transition vers la désignation. De plus, certains ont insisté sur l'importance de maintenir en place le

programme de soutien salarial pour les garderies éducatives en milieu familial et de prendre des mesures pour améliorer leur accès aux programmes de soutien à l'inclusion. Les répondants ont souligné que les garderies éducatives en milieu familial jouent un rôle crucial dans la prestation de services de garde éducatifs en région rurale. Ils ont proposé que le MÉDPE s'efforce de réduire la paperasse administrative pour ces établissements et mette en place des communautés de pratique gérées par des accompagnateurs rémunérés pour les nouveaux centres.

La fourniture de repas qui répondent aux divers besoins culturels et socioéconomiques des familles et le soutien financier des familles de classe moyenne, de sorte à rendre le système accessible à tous, ont été identifiés comme prioritaires.

Les répondants nous ont informés que la mise en place d'horaires flexibles (services après 17 h) et l'abordabilité des services devraient être prises en considération afin d'appuyer les femmes qui intègrent le marché du travail.

Il a également été souligné que les services de garde éducatifs devraient être pleinement accessibles et conformes aux normes établies et qu'il est important d'éviter que les enfants d'une même famille aient à fréquenter des établissements distincts.

Beaucoup ont aussi demandé que les garderies mettent en place des milieux d'apprentissage extérieurs.



ABORDABILITÉ

Les répondants ont fourni plusieurs recommandations pour l'amélioration de l'abordabilité. Ces recommandations comprennent la révision de l'octroi des fonds afin de s'assurer qu'ils soient bien investis dans les zones désignées et l'harmonisation des frais pour les différents groupes d'âge. De plus, il a été suggéré que les éducatrices et éducateurs à temps plein aient accès au programme de soutien salarial.

Des préoccupations au sujet des programmes de subvention pour les familles ont fait surface. Les répondants ont noté la nécessité de revoir les lignes directrices afin de prévenir l'inscription dans des garderies éducatives non agréées. La facturation de frais pour services à temps plein alors qu'un enfant ne requiert que des services à temps partiel devrait faire l'objet d'un examen, tout comme l'augmentation des places subventionnées dans les services après-classe.

Le soutien financier des familles à faible revenu, incluant l'achat de vêtements chauds et de produits de première nécessité a été suggéré. La mise en place de frais quotidiens moyens de 10 \$ pour les services d'apprentissage et de garde d'enfants a été identifiée comme un facteur considérable vers l'amélioration de l'abordabilité.

Pour favoriser davantage l'abordabilité, les répondants ont suggéré que le gouvernement octroie davantage de fonds au secteur, qu'il augmente les subventions pour les enfants de 0 à 2 ans, qu'il établisse un système universel de garderies éducatives communautaires et qu'il favorise la transition harmonieuse des services à but lucratif vers un modèle sans but lucratif en leur offrant une indemnisation et divers incitatifs.

INCLUSIVITÉ

Les répondants ont émis de nombreuses recommandations touchant l'amélioration du caractère inclusif du secteur. Une formation sur les traumatismes compte au nombre de ces recommandations, de même que le traitement équitable des travailleurs d'appui à l'inclusion. De la formation générale sur les divers aspects de l'inclusion, tels les besoins particuliers, la diversité de genre et le soutien d'enfants ayant subi des traumatismes ou vivant avec des problèmes de santé mentale, fut fortement recommandée. Les répondants ont également proposé l'apport de ressources supplémentaires et d'opportunités de spécialisation pour les éducatrices et éducateurs et une formation en design universel dans le but de créer des milieux plus inclusifs. Ils affirment que ces interventions accroîtraient le soutien général des services, des enfants et des programmes.

Des actions concrètes comme le développement d'une stratégie de pratiques inclusives et la réalisation d'évaluations supplémentaires auprès des enfants ayant des besoins particuliers furent suggérés afin de favoriser l'inclusion. Les répondants ont souligné que les représentants de l'organisme d'intervention en autisme devraient se plier aux politiques de l'établissement où ils se présentent. De la formation en intervention en situation de crise et en leadership font aussi partie des recommandations.

Les répondants ont insisté sur la nécessité de tenir compte des enfants neurodivergents ou ayant des besoins particuliers, en accordant une attention particulière aux différents modes d'apprentissage, au soutien continu de spécialistes en comportement et à la programmation individualisée axée sur les intérêts des enfants. La collaboration entre les services d'intervention et le personnel éducateur, de même que l'application d'une approche uniforme dans les interventions ont été mises avant. Les répondants poursuivent en recommandant une réévaluation de la limite d'âge pour la prestation de services d'intervention et la prévention de la séparation des groupes.

Des services réguliers d'intervention en autisme devraient être offerts dans toutes les régions. Certains ont recommandé la présence de spécialistes en intervention dans chaque établissement, ce qui améliorerait l'accès à des services spécialisés et le traitement expéditif des demandes d'évaluation de sorte à rehausser l'application de pratiques inclusives. La prestation de formation sur l'élaboration de plans d'intervention spécialisés et l'utilisation de méthodes efficaces de soutien personnalisé furent également recommandées.

Un financement permettant la conception environnementale et l'installation de structures de jeu extérieures a été identifié comme primordial afin d'assurer le caractère inclusif de la cour extérieure et pour fournir à tous les enfants une chance égale d'y jouer.



Le développement d'un fort sentiment d'identité et de sécurité chez les enfants, l'accueil de l'évaluation précoce (ÉPE – Appréciation directe (ÉPE-AD)) dans les garderies éducatives et le rétablissement des repas servis sur place furent suggérés. Les répondants ont également souligné l'importance de la sensibilité aux différences culturelles, de la promotion des diverses langues et des différents styles vestimentaires et d'une formation inclusive sur le développement de l'enfant et sur l'autisme. La collaboration entre les garderies, les écoles, les services et les spécialistes sont également jugés importants afin d'assurer une communication efficace et une planification commune.

Une représentation équitable des groupes minoritaires dans les processus de prise de décision, la participation des spécialistes en éducation et l'intégration de la communauté aux activités des garderies éducatives font partie des suggestions émises. Le soutien des enfants et de personnel nouveaux arrivants en leur offrant un accueil de qualité et un soutien à moyen terme et en collaborant avec des organismes connexes furent conseillés.

Une compréhension accrue des rapports de force et de la crainte de répercussions, la mise en place d'un mécanisme de promotion de l'inclusion et l'exploitation de l'expertise d'organismes spécialisés en matière de besoins particuliers des enfants et en matière de diversité comptent au nombre des recommandations. L'apport de soutien lors de la transition des enfants de la garderie éducative vers l'école et la reconnaissance des besoins des familles et des enfants nouveaux arrivants furent aussi mis en évidence. Il est primordial de veiller à ce que les éducatrices et éducateurs véhiculent des valeurs d'inclusion.

Les répondants ont également insisté sur le fait que les communautés des Premières Nations doivent être mieux desservies.

Les répondants se sont déclarés favorables à l'inclusion en son sens le plus large, pour inclure toutes les caractéristiques, y compris la diversité de genre. Ils souhaitent également la présence en garderie éducative de professionnels outillés pour répondre plus efficacement aux besoins des enfants ayant des problèmes de comportement ou des besoins particuliers. L'importance du référencement précoce aux organismes communautaires offrant divers services et types de soutien fut mentionnée. Ils insistent également sur l'importance cruciale de sensibiliser les gens à la réalité des personnes ayant un handicap afin qu'ils puissent mieux comprendre leur quotidien et soient conscients de leurs aptitudes (p. ex. Repenser la capacité).



Les répondants ont noté que chaque enfant devrait avoir l'occasion de développer des aptitudes sociales et de tisser des liens avec ses pairs en étant inclus à part entière dans son groupe. Les approches qui permettraient d'y arriver comprennent le design universel, la planification d'activités et l'amélioration des curriculums.

Les suggestions sur l'amélioration de l'accessibilité comprennent entre autres la promotion de l'inclusion et de la diversité avec un accent particulier sur une sensibilisation culturelle qui reflète la réalité de nos communautés (p. ex. Premières Nations, transmission de la langue, appréciation multiculturelle).

L'accès à des services de garde éducatifs dans la langue officielle de son choix, peu importe les circonstances, les besoins ou le lieu de résidence d'un enfant, tient profondément les répondants à cœur. Ces derniers ont souligné l'importance de respecter les lois sur la dualité linguistique au Nouveau-Brunswick, que ce soit au niveau du processus ou de la prestation de services. L'augmentation du nombre de places en garderie en milieu rural ou dans les régions insuffisamment desservies constitue un autre facteur susceptible d'appuyer l'atteinte de cet objectif.

En ce qui concerne les particularités linguistiques, certains ont mis en évidence l'importance de considérer le français, en offrant des services de francisation aussi bien au personnel éducateur qu'aux familles.

Les répondants ont mis l'accent sur l'importance d'offrir des services inclusifs et de grande qualité aux nouveaux arrivants. Ils ont souligné l'importance de créer un environnement bienveillant en leur offrant un accueil personnalisé, des activités, du matériel et des repas appropriés. Des services d'intervention précoce et des activités de rapprochement font également partie des recommandations qui pourraient permettre de surmonter les difficultés de communication et les barrières culturelles.

De plus, les répondants ont recommandé qu'un comité de promotion de la compréhension culturelle soit formé et chargé d'offrir diverses activités de sensibilisation. Les garderies éducatives devraient veiller à ce que leurs employés soient formés et aient accès à des occasions de développement professionnel qui leur permettent de mieux répondre aux besoins des nouveaux arrivants. Des services inclusifs devraient comprendre du matériel et des activités de sensibilisation aux différentes cultures et promouvoir l'ouverture. Les communautés multiculturelles ont souligné l'importance d'offrir aux familles des horaires plus flexibles, de créer davantage de places en garderie et d'offrir des services en français, peu importe l'âge, le lieu de résidence ou les besoins particuliers, en ouvrant de nouveaux établissements. Il fut également souligné que l'inclusion s'étend au-delà des groupes-cibles de clients et devrait se refléter au sein du personnel, qui se doit également d'être inclusif et diversifié.

Finalement, Gender-based Analysis Plus devrait être pris en considération dans toutes les politiques et tous les programmes gouvernementaux.





QUALITÉ

Plusieurs recommandations visant l'amélioration de la qualité des services de garde éducatifs furent émises. Les répondants ont suggéré d'élargir la définition de « petite enfance » afin d'inclure les enfants jusqu'à 12 ans. Ils ont également souligné l'importance de la présence des personnes exploitantes sur place afin d'appuyer et de collaborer avec le personnel éducateur.

Afin d'améliorer la qualité, les participants ont proposé de créer un portail ou une application pour le personnel suppléant, de mettre en place des espaces de création partagés favorisant l'interaction entre les familles et le personnel éducateur et de réduire l'écart sur le plan de la qualité entre les services préscolaires et les services après-classe.

En ce qui concerne la prestation de services de qualité, les suggestions visaient entre autres l'harmonisation des visions des différents ministères, des districts scolaires, des centres et des garderies éducatives en milieu familial. Les répondants recommandent aussi la révision des listes de vérifications pour l'évaluation de la qualité afin d'éliminer la discrimination, la promotion de l'uniformité du contenu des programmes de formation et des stages en milieu de travail et la centralisation des demandes d'évaluation afin d'obtenir un soutien plus efficace.

L'apport de soutien aux nouvelles personnes propriétaires et exploitantes, les programmes de mentorat et l'accompagnement aux efforts de respect des exigences réglementaires furent suggérés. Des inspections menées dans un esprit bienveillant et flexible, une compréhension approfondie de la prestation de services de qualité et l'analyse de rapports d'incident concernant l'entretien de sécurité furent conseillées.

Les répondants sont d'avis qu'il est important de veiller à ce que les règles soient interprétées de façon uniforme par les inspecteurs. À cet égard, ils ont indiqué qu'il est crucial de promouvoir un climat solidaire et respectueux de même qu'une communication plus ouverte et rassembleuse avec le ministère et les districts scolaires.

L'intégration de la technologie, la révision des modèles de livraison de services, l'implication des gouvernements locaux et des conseils d'éducation de districts dans la planification stratégique et la syndicalisation des professionnels dans le but d'obtenir de meilleurs salaires étaient aussi au nombre des recommandations.

La promotion d'une alimentation saine et d'un approvisionnement local fut également mentionnée.



Prochaines étapes

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance reconnaît l'importance de mobiliser activement les parties prenantes dans ses prochaines démarches afin d'assurer la réussite de l'élaboration et de la mise en œuvre du Plan d'action 2023-2026.

Le MÉDPE reconnaît que les familles du Nouveau-Brunswick ont des besoins variés et s'engage à écouter et à comprendre les défis et les attentes uniques des familles de notre province. Par cet engagement continu, le MÉDPE entrevoit un processus collaboratif qui intègre la sagesse, l'expertise et les expériences de vie de l'ensemble des parties prenantes. En incorporant leur précieux apport au plan d'action, le ministère entend s'assurer que les résultats de ses initiatives et politiques reflètent les besoins et les ambitions variés des familles du Nouveau-Brunswick et mènent à la création d'un système de services de garde éducatifs qui réponde réellement aux besoins de ses résidents.

